

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



SOMMAIRE

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4	
INTRODUCTION	5	
Rapport moral	6	
Rapport financier	8	
Rapport d'activité	11	
ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS		
Maison d'Enfants à Caractère Social de Paris	17	
La Maison Maternelle » Manin (75019)		
Maison d'Enfants à Caractère Social de Glaye	22	
Château de Glaye, Ceton (61-Orne)		
Institut Médico-Educatif « Le Nid des Bois »	24	
Manou (28-Eure-et-Loir)		
Etablissement et Services d'Aide par le Travail	26	
(Les Ateliers des Portes du Perche » La Loune (28-Fure-et-Loir)		

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE « LA MAISON MATERNELLE » 2018-2019

MARIE-ANNICK BERNARD

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 1996.

Ancienne assistante de direction d'associations.

Epouse de Denis Bernard, arrière-petit-fils de Louise Koppe.

ALAIN COINTAT

Président du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2015.

Contrôleur Général Honoraire des Offices Agricoles.

Ancien Directeur Général de l'ANDA (Association Nationale pour le Développement Agricole), de l'ODEADOM (Office de développement de l'outre-mer) et d'établissements publics.

BENEDICTE DE LAVENNE DE CHOULOT

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2014.

Secrétaire du Conseil d'Administration.

Avocate.

Chargée d'enseignement à l'Ecole de formation du Barreau, enseignante en droit international à la FACO et à l'école d'informatique IRIS. Correspondante du programme « Hors saison musicale » de l'Association Pour que l'esprit vive.

Membre de l'association Droit et procédure et AEDBF.

FRANCOIS DE RANCOURT DE MIMERAND

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Eton College, Trinity College de l'Université de Cambridge.

Institut européen d'administration des affaires, Harvard Business

Diplômé Master of Arts, Master of Business Administration (MBA), Advanced Management Program.

Ancien membre du comité de direction et contrôleur général de la Banque PARIBAS et de la Compagnie financière de PARIBAS. Ancien Président de la Société des amis de la Fondation Maeght.

JEAN-FRANÇOIS DENIS

Adhérent de « La Maison Maternelle » depuis 2008.

Trésorier du Conseil d'Administration de l'Association depuis 2008. Diplômé d'études supérieures en mathématique appliquée. Actuaire.

Ancien Directeur de société d'assurances sur la Vie.

CHRISTIAN DULCY

Président d'Honneur depuis 2015.

Président du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » de 2006 à 2015.

MBA de l'INSEAD, Diplôme de Sciences-Po Paris, de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris.

Graphologue-Conseil, Diplômé de la Société Française de Graphologie.

Membre de l'Organisation Internationale des Experts ORDINEX.

ALAIN FENEON

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Gestion (ESG Paris). Master Finances.

Contrôleur de gestion et chef de projets dans le secteur industriel. Directeur financier dans plusieurs entreprises de l'industrie pharmaceutique.

PIERRE FOUILLADE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Ingénieur en agriculture et diplômé de l'ESSEC.

Ancien directeur de l'Office de l'Elevage (Ministère de l'agriculture), ancien Conseiller général du Cantal et ancien maire de Valette (Cantal).

Contrôleur général honoraire des offices agricoles.

PIERRE GUILLO

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2010.

Ancien Directeur Général de l'association Jean Coxtet.

Administrateur des associations L'Elan Retrouvé et L'Accueil de la Mère et de l'Enfant.

MARCEL JAEGER

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2013.

Titulaire de la Chaire du travail social et d'intervention sociale au CNAM.

Président de l'Association de l'Accueil de la Mère et l'Enfant.

LUCIA LAPORTE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2004.

Diplômée du Conservatoire des Arts et Métiers en gestion des collectivités locales.

Lion's Club Paris Amérique.

ODILE MOUDARRES

Adhérente de « La Maison Maternelle » depuis 2011.

Maîtrise de Sciences Sociales appliquées au travail social -Assistante sociale pendant 35 ans notamment à la CAF de l'Essonne.

JEAN-PIERRE MUSSO

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2009.

Préfet, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite.

Ancien préfet du Gers (1997-1999), ancien chargé de mission à l'inspection générale de l'administration du ministère de l'intérieur (1999-2008).

SOPHIE OHLEYER

Adhérente de « La Maison Maternelle » depuis 2010

Membre du Conseil d'Administration de $\stackrel{\cdot}{\text{\tiny w}}$ La Maison Maternelle » depuis 2018.

Etude de commerce international en France, aux Etats-Unis, au Japon et en Corée du Sud.

Ingénieur commercial au sein de grands groupes (IBM, Dassault, Schlumberger).

Fondatrice de l'Association L'Arbre de l'éveil (ateliers de développement personnel)

PHILIPPE PEREZ

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2010.

Dirigeant cabinet de consulting. Psychanalyste.

EN GUISE D'INTRODUCTION

ALAIN COINTAT

Président de « La Maison Maternelle »



L'année 2018 a été positive pour notre association.

La situation financière s'est améliorée, permettant ainsi une consolidation de notre trésorerie.

Face aux difficultés rencontrées avec les services du département de l'Orne au sujet de notre établissement de Glaye dont le prix de journée est pourtant le plus faible de la région, nous avons obtenu des réponses satisfaisantes à l'issue des réunions organisées avec les Présidents des Conseils départementaux de la Sarthe et de l'Orne. Nous

remercions les salariés qui sont restés mobilisés et ont poursuivi avec sérieux la mission que nous leur avons confiée, dans cette période d'incertitude budgétaire.

A Manin, de nouvelles méthodes de fonctionnement établies dans le cadre d'une démarche qualité novatrice sont venues compléter la réorganisation des équipes et des groupes de vie. Elles ont aussi pour objectif d'apporter aux enfants un développement plus harmonieux et diversifié.

L'ESAT des portes du Perche poursuit toujours la progression de son activité commerciale, et, dans cette perspective, prépare la construction du nouvel atelier de menuiserie. Plus fonctionnel, il disposera d'une plus grande capacité et améliorera de façon significative les conditions de travail des personnes en situation de handicap.

Notre IME de Manou a pris le virage de la nouvelle politique publique sur l'inclusion pour se transformer le plus rapidement possible en un Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif. C'est dans ce contexte qu'à la demande de l'ARS, notre association, en partenariat avec la Fondation Grancher, travaille à la mise en place d'un dispositif d'accueil les week-ends et vacances scolaires pour des enfants nécessitant un accompagnement renforcé et pour éviter ainsi des hospitalisations injustifiées.

La Maison Maternelle évolue avec détermination, dans un environnement budgétaire contraint. Les objectifs fixés en 2018 par notre Assemblée générale sur les regroupements associatifs seront atteints en 2019.

RAPPORT MORAL

ALAIN COINTAT

Président de « La Maison Maternelle »

Chers adhérents, chers amis

2018: UNE ANNÉE POSITIVE

Après de multiples échanges et rencontres avec les départements de l'Orne et de la Sarthe, nous sommes arrivés à stabiliser l'activité de notre établissement de Glaye et à retrouver l'équilibre financier.

La MECS de Manin subit un déficit limité. Il est dû, pour partie, à un taux d'activité légèrement inférieur à l'objectif fixé. Toutefois les changements et réorganisations réalisés dans les équipes ainsi que les réformes engagées nous permettent d'envisager un avenir favorable.

Notre IME de Manou et notre ESAT de La Loupe, tout en s'adaptant aux évolutions des politiques publiques, maintiennent une bonne dynamique de développement.

Enfin, nous pouvons noter une amélioration de notre situation financière et de notre trésorerie. Néanmoins, nous devons porter une attention particulière à l'évolution de nos investissements pour éviter la dépréciation du patrimoine de l'association.

Bien entendu, comme chaque année, je laisserai le soin à notre Trésorier et à notre Secrétaire de développer en détail les aspects financiers et l'activité de chacun de nos établissements.

Les principaux faits marquants sont les suivants.

MANIN

De nouvelles méthodes de fonctionnement sont venues compléter la réorganisation des équipes et des groupes de vie des enfants. Elles ont pour objectifs, non seulement de donner plus d'efficience aux actions menées par les professionnels dans le cadre d'une démarche qualité novatrice, mais aussi d'apporter aux enfants un développement plus harmonieux et diversifié, tant sur le plan des connaissances, du sport, qu'artistique.

Les équipes ont engagé une réflexion et travaillent sur la mise en place d'une procédure concernant un sujet d'actualité et difficile à traiter dans nos établissements: celui des passages à l'acte violent. Nous souhaitons trouver, si possible, à condition que cela ne mette pas en danger les autres enfants, des réponses à ces situations qu'on pourrait apparenter à celles dites « complexes ». Ainsi, tout aura été mis en œuvre pour éviter une fin de prise en charge sans propositions adaptées.

Nous pouvons relativiser le déficit de l'exercice. En effet, il provient en grande partie d'une surestimation de certains produits annexes, imposée par notre organisme tarificateur et du refus d'accepter un nombre trop élevé d'enfants en grandes difficultés psychiques, ce qui ne nous a pas permis d'atteindre la capacité requise.

Enfin, si l'organisation et les méthodes sont en grande partie mises en place, il nous faudra suivre de près l'exécution du budget 2019.

GLAYE

Je me suis longuement étendu lors de notre dernière Assemblée générale sur les difficultés rencontrées avec le département de l'Orne. Elles se sont malheureusement poursuivies durant l'année 2018, alors que sur la même période nous renforcions nos liens avec le département de la Sarthe, qui, satisfait des services rendus par notre établissement, place désormais le plus grand nombre d'enfants chez nous. Le département envisage même d'aller plus loin.

Nous avons obtenu à Glaye un résultat financier très légèrement positif en 2018 grâce à la détermination de notre Conseil d'administration de ne pas accepter l'arrêté de tarification publié tardivement par le département. En effet, celui-ci rejetait toutes nos observations dans la procédure contradictoire alors que nous baissions de façon significative nos dépenses, avec la mise en place d'un plan de rigueur et la suppression de 6 postes, conformément aux exigences du département.

A la fin du premier trimestre 2019, le département de l'Orne a enfin reconnu le bien-fondé de nos demandes et accepté d'annuler son arrêté pour le remplacer par celui que nous proposions afin d'équilibrer notre exercice 2018.

Le personnel a été très mobilisé par la réorganisation des groupes d'enfants suite à la baisse des placements et la fermeture d'un groupe.

Compte tenu du profil de certains enfants, nous avons mis en place des séances de sophrologie ainsi qu'un groupe de travail sur la sexualité, animé par une psychologue et l'infirmière.

MANOU

L'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire est chargée de mettre en œuvre la nouvelle politique publique dite « inclusive » qui ambitionne le décloisonnement des enfants accueillis dans les établissements spécialisés en les rapprochant le plus possible de leur environnement familial, scolaire, sportif et culturel.

Pour s'y inscrire pleinement, dès la rentrée scolaire 2019, notre IME a poursuivi tout au long de l'année 2018 le renforcement de ses partenariats avec les écoles, les collèges, les centres de loisirs, les clubs sportifs etc.

Cette approche audacieuse avec de nouveaux dispositifs d'accompagnement médico-éducatif entraînera des modifications dans l'organisation actuelle ainsi que dans nos modes de fonctionnement. Nous avons donc décidé de les évaluer en concertation avec les représentants du personnel pour arrêter les conditions de leur faisabilité.

Par ailleurs, nous étudions aussi, à la demande de l'ARS, la création en 2019 d'une Unité d'Accueil Renforcé pour recevoir trois à quatre enfants en situation complexe. En effet, faute de places, les parents sont obligés de se tourner vers la Belgique.

Le directeur et son équipe sont en train de préciser les contours de ce projet qui ne doit pas entraîner de dysfonctionnement dans la marche actuelle de l'établissement. Aussi, pour assurer à ces enfants un cadre de vie satisfaisant, nous proposons une collaboration avec la fondation Grancher nous permettant d'avoir recours à des familles d'accueil, et, en cas de défection de l'une d'entre elles, la Maison d'Accueil Spécialisée de Senonches avec laquelle nous travaillons déjà en étroite collaboration.

Dans les actions conduites en faveur des enfants, je soulignerai seulement celle du festival de la bande dessinée d'Angoulême où Manou s'est distingué en remportant le prix « fauve » de la création d'une BD.

Quant aux résultats financiers, ils sont satisfaisants.

LA LOUPE

En 2018, des mesures importantes favorisant l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs en situation de handicap ont été prises par le parlement. Sans entrer dans le détail, la loi simplifie les formalités à remplir par les entreprises, donne priorité à l'emploi direct et accorde des droits nouveaux. Désormais, le taux obligatoire d'emploi de 6% sera calculé par entreprise et non plus par établissement, ce qui ne permettra plus aux établissements de moins de 20 salariés rattachés à une entreprise de s'y soustraire.

Lors de notre dernière Assemblée générale, vous avez approuvé le projet et le financement de l'atelier de menuiserie et de fabrication de palettes de transport. Le prêt a été accordé pour un montant de 265 000€ sur une durée de 120 mois comme prévu et à un taux de 0,99%, légèrement inférieur à celui voté. Le permis de construire a été malheureusement délivré avec retard et l'étude des sols a montré qu'il fallait renforcer les fondations. Tout cela a entraîné des dépassements, surtout dans les délais de validité des devis. Nous avons donc été contraints de renégocier les marchés avec les entreprises pour rester dans l'enveloppe. Les travaux doivent maintenant démarrer très rapidement pour se terminer dans le courant du dernier trimestre de 2019.

L'ESAT des « Portes du Perche » a amélioré les conditions de travail grâce à la démarche qualité mise en place. Avec les contrôles extérieurs permanents sur les produits fabriqués, le savoir-faire de nos travailleurs est maintenant reconnu par nos entreprises clientes qui, confiantes, ont accepté d'augmenter les prix payés.

De plus l'activité commerciale s'est encore développée, engendrant un accroissement du solde positif.

LE SIEGE

Le Directeur général s'est entouré d'une nouvelle équipe, de qualité : une assistante de direction, une directrice administrative et financière, une responsable comptable et paie et une comptable. La responsable comptable et paie recrutée en fin d'année vient de notre cabinet d'expert-comptable Gambert et sa connaissance de nos

dossiers et des conventions collectives appliquées à « La Maison Maternelle » lui ont permis d'être immédiatement opérationnelle. Fin 2018, nous avons repris la paie et la comptabilité dans leur intégralité, après plusieurs années d'externalisation.

Cette équipe légère, compétente et dévouée, très appréciée des personnels administratifs de nos établissements pour leur soutien, devrait prochainement être complétée par un responsable des ressources humaines.

Quelques informations complémentaires

Nous avons eu le plaisir de recevoir à Manin le 5 février dernier le nouveau Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance, Monsieur Adrien Taquet ainsi que Madame Delphine O, députée du 19ème arrondissement. Lors de la visite, ils ont pu dialoguer avec les enfants et le personnel présents, avant de participer à une réunion de travail avec nos directeurs d'établissement. Le débat, engagé autour d'un grand nombre de thèmes, fut extrêmement constructif. Nous espérons que cette rencontre permettra d'enrichir la réflexion du gouvernement sur la stratégie nationale pour la protection de l'enfance qu'il compte mettre en place prochainement.

Pour ce qui concerne l'appartement légué à l'association par Madame Monique Vasche, nous avions projeté d'y créer une structure en semi-autonomie rattachée à Manin, pour aider les enfants les plus grands à mieux se prendre en charge.

La Ville de Paris a financé une étude pour sa réalisation. Malgré cela, elle nous a récemment informés qu'elle n'y donnait plus suite. Aussi, nous avons décidé de le destiner, sans plus attendre, à la location.

Je tiens à exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes et organisations qui nous ont aidés par leurs dons ou leur engagement : les Leo's et tous ceux qui participent aux fêtes de fin d'année. Un grand merci également à tous les artistes qui sont venus avec gentillesse et chaleur apporter du bonheur à nos enfants: 4 Keus, Hiro, Scarla, Sampisch et la chanteuse Daycem.

Enfin, n'oublions pas que toutes les actions entreprises durant cette année 2018 sont le fait d'équipes et d'un personnel motivés et dévoués, autour d'un bureau et d'un Conseil d'administration soudé. Je les en remercie tous très sincèrement.

Chers adhérents, chers amis, votre contribution est indispensable à la vie de notre association ainsi qu'à la pérennité des idéaux que nous défendons. C'est grâce à vous que nous pouvons avancer et faire grandir nos enfants.

Permettez-moi de vous remercier du fond du cœur pour votre générosité et votre fidélité.

RAPPORT FINANCIER/ÉLÉMENTS FINANCIERS

JEAN-FRANÇOIS DENIS

Trésorier de « La Maison Maternelle »

PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'ASSOCIATION Exercice 2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La Maison Maternelle a été bénéficiaire du legs d'un appartement avenue de Flandre à Paris

(19ème arrondissement), enregistré dans les fonds associatifs du Siège Général.

La situation financière est en amélioration cette année: les résultats de la gestion contrôlée ont retrouvé un équilibre au global (+ 109 330 € contre - 65 097 € en 2017), tandis que les résultats de la gestion propre maintiennent un excédent (+ 35 069 €), certes plus faible que l'exercice précédent. Mais, pour rappel, le résultat du Siège Général était le fruit de la vente d'un appartement et d'un don affecté au projet d'extension de l'Esat.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ÉLÉMENTS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à 12 076 241 €, contre 12 065 126 € en 2017, en augmentation de 0,09 %. La part des subventions (dotations de financement, produits de tarification des financeurs publics, ...) s'élève à 11 370 971 €, contre 11 391 992 € en 2017, en diminution de 0,18 %.

Ventilation des subventions par établissement

ETABLISSEMENT	2018 €	2017 €	ÉCART %
Prix de journée et dotations de financement versés par les tiers financeurs :			
MECS GLAYE (Orne)	3 420 246	3 445 707	-0,74
IME MANOU (Eure-et-Loir)	3 355 985(1)	3 154 980	6,37
MECS MANIN (Paris)	3 599 628	3 677 206	-2,11
ESAT La Loupe (Eure-et-Loir) (dont complément rémunération Travailleurs Handicapés)	1 039 333	1 009 904	2,91
Prix de journée pris en charge au titre de l'accompagnement des adolescents handicapés (Ar- ticle L242-4 du Code de l'action Sociale et des Familles /CASF, Amendement Creton) : IME MANOU	-104 195 59 974	104 195	

Le produit de la vente de biens et services dans le cadre de l'activité commerciale de l'ESAT de La Loupe s'élève à 275 602 € hors taxe, contre 250 910 € en 2017, en augmentation de 9,84 %.

Le montant des cotisations et dons des adhérents versés à l'association s'élève à 20 510 €, contre 120 824 € en 2017. Rappelons que l'exercice 2017 comptabilisait un don exceptionnel de 100 000 € destiné à contribuer au financement de travaux d'extension de l'ESAT de La Loupe.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11 995 480 €, contre 11 912 570 € en 2017, en augmentation de 0,70 %.

On notera particulièrement les postes suivants :

ETABLISSEMENT	2018	2017	ÉCART %
Achats et charges externes	2 171 767	2 148 263	1,09
Charges de personnel (Salaires, traitements, charges sociales	8 437 578	8 467 761	-0,36
et taxes s/salaires	1 051 922	1 073 323	-1,99
Dotations aux amortissements sur immobilisation	200 000		
Dotations aux provisions pour charges d'exploitation ⁽²⁾			

Le résultat d'exploitation enregistre un excédent de 80 761 €, contre un excédent de 152 556 € en 2017.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à 53 181 €.

Les charges financières, constituées des intérêts sur emprunts, s'élèvent à 177 104 €.

Le résultat financier enregistre un déficit de 123 922 €. Le résultat courant avant impôts enregistre un déficit de 43 162 €, contre un excédent de 25 977 € en 2017.

ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

L'exercice enregistre :

- Des produits exceptionnels pour 166 337 €, dont 11 967 € sur opérations de gestion, 82 396 € sur opérations en capital, et 71 974 € de reprises de provisions et transferts de charges.
- Des charges exceptionnelles pour 15 047 €, dont 1 915 € sur opérations de gestion ou en capital, et 13 131 € de dotation aux amortissements et aux provisions.
- Un résultat exceptionnel excédentaire de 151 290 €.

⁽¹⁾ Dont un crédit non pérenne de 200 000 € au titre d'un projet de création d'une Unité d'Accueil Renforcé (UAR) à MANOU.

⁽²⁾ Dont un crédit non pérenne de 200 000 € au titre d'un projet de création d'une Unité d'Accueil Renforcé (UAR) à MANOU.

RÉSULTAT NET COMPTABLE

Après impôts sur les bénéfices de 472 €, Le total des produits s'élève à 12 295 759 €, auquel s'ajoute le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (dons manuels) d'un montant de 499 €.

Le total des charges s'élève à 12 188 103 €,

auquel s'ajoutent les engagements à réaliser sur ressources affectées d'un montant de 9 225 € (engagement sur dons à réaliser).

Le résultat de gestion de l'Association pour l'exercice comptable 2018 se solde par excédent de 98 930 €, contre un excédent de 423 843 € en 2017.

RÉSULTATS COMPTABLES ET RÉSULTATS ADMINISTRATIFS OU ÉCONOMIQUES PAR ETABLISSEMENT

Le résultat administratif ou économique correspond au résultat comptable corrigé des :

- Reprises de résultats excédentaires ou déficitaires des comptes administratifs des exercices antérieurs arrêtés par les tiers financeurs sur l'exercice 2018;
- Charges non opposables au financeur public qui correspondent à des charges comptabilisées au titre des règles comptables, mais qui ne bénéficient pas du financement public (charges à payer au titre des congés payés, droits acquis par les salariés provisionnés – départ à la retraite).

Etablissements	Résultats Comptables 2018	Reprise de résultats antérieurs	Provisions Congés payés	Provision ou reprises de provisions IFC	Résultats Economiques ⁽³⁾
Gestion conventionnée (1)					
SIÈGE Administratif	-22 973	36 330	10 411	2 446	26 214
Maison d'enfants de GLAYE	14 572	- 14 766	3 374	- 2 289	891
IME MANOU	134 871	30 000	4 903	8 186	177 960
Maison d'enfants de MANIN	- 84 599	1 771	4 436	- 1 289	- 79 681
ESAT SOCIAL	21 990	- 34 375	- 2 738	- 931	- 16 054
Sous Total	63 861				109 330
Gestion propre ou libre (2)					
ESAT COMMERCIAL	87 135				87 135
SIÈGE GÉNÉRAL	-52 066				-52 066
Sous Total	35 069				35 069
TOTAL 2018	98 930	18 960	20 386	6 123	144 400

⁽¹⁾ Résultats dont l'affectation revient au tiers financeur

QUELQUES COMMENTAIRES SUCCINCTS SUR LE RÉSULTAT DES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS

SIEGE

Le Siège administratif présente un excédent qui est dû à des économies en lien avec l'arrivée tardive de la nouvelle Responsable comptable et paie (présence d'un mois et demi sur les 4 mois financés), à la vacance du poste de cadre RH financé sur deux mois et à la réinternalisation de la paie et d'un dossier comptable plus précoce que prévu.

MECS de GLAYE (Orne)

La Maison d'enfants de Glaye termine l'exercice tout juste à l'équilibre. La capacité de l'établissement a été abaissée

à 60 places (au lieu de 72 précédemment), un groupe d'enfants a été fermé, 6 postes ont été supprimés. Une vacance de 2.34 ETP (effectif temps plein) a permis de compenser le manque de financement sur les dépenses de personnel autorisées par l'autorité de tarification (- 167 930.84 €), couplée à une légère suractivité de 312 journées ayant permis 49 496.59 € de produits de tarification supplémentaires. Un recours gracieux a permis d'assurer cet équilibre financier en abondant de 45 233.66 € les charges de personnel par la reprise du résultat 2016. Nous constatons que l'établissement demeure plus que jamais structurellement sous-doté par le Département de l'Orne.

⁽²⁾ Résultats libres laissés à l'association

⁽³⁾ Résultats administratifs corrigés pour la gestion contrôlée et résultat comptable pour la gestion libre

IME de MANOU (Eure-et-Loir)

Le résultat de l'exercice est largement excédentaire. Il s'explique par :

- des économies importantes sur les charges de personnel dues à des vacances de postes de psychiatre et d'orthophoniste mais surtout au CITS (Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires) pour un montant de 42 880.37 € non prévu au CPOM,
- des recettes non prévues au CPOM de la Maison de l'Autonomie pour un montant de 55 769.75 € en lien avec l'amendement Creton (prise en charge des frais d'hébergement dans le cadre de l'accueil des plus de 20 ans par le Département sous certaines conditions)
- une économie sur la dotation aux amortissements et l'entretien des bâtiments.

Notons que des crédits non pérennes d'un montant de 200 000 € ont été versés en toute fin d'exercice par l'ARS pour la création d'une Unité d'Accueil Renforcé ; ceuxci ont fait l'objet d'une provision pour une utilisation future.

ESAT LA LOUPE (EURE-ET-LOIR)

Pour la part Sociale, le déficit récurrent est structurel et nous savons que 4 à 6 places supplémentaires doivent être pourvues pour permettre d'atteindre l'équilibre. Des économies sur les dépenses courantes sont réalisées afin de compenser le manque de financement sur les charges de personnel.

Pour la part Commerciale, la démarche de qualité entreprise, la compétence accrue et l'implication des travailleurs handicapés, principaux acteurs du redressement, encadrés par une équipe dynamique, contribuent au résultat positif.

MECS DE MANIN (PARIS)

La Maison d'enfants Manin enregistre un déficit qui s'explique essentiellement par une légère sous-activité de 242 journées due à l'accueil d'enfants difficiles, à l'origine d'une baisse des admissions, ayant occasionné un manque de recettes de 44 589.94 € et à un manque de produits de gestion courante d'un montant de 33 016.66 € en lien avec des recettes prévisionnelles fortement surévaluées par l'autorité de tarification. Par ailleurs, des dépassements sur les dépenses courantes et des dépassements autorisés sur les dépenses de personnel (rupture conventionnelle, indemnité de licenciement, renforcement éducatif) sont compensées partiellement par des économies sur les dépenses afférentes à la structure (entretien et réparation des bâtiments, dotation aux amortissements).

Notons que le financement de la climatisation sur le CITS n'a pas été comptabilisé afin de ne pas augmenter le déficit à un montant de - 116 357.73 €. L'autorité de tarification dispose de la possibilité de retraiter le résultat en cas de désaccord.

BILAN CONSOLIDÉ

Le total du bilan consolidé au 31/12/2018 s'élève à 18 723 948 €, contre 18 139 122 € au 31/12/2017 (+3,22%).

ELEMENTS DU BILAN

LES IMMOBILISATIONS

La valeur brute des immobilisations en fin d'exercice s'élève à 18 745 031 €, pour 18 027 775 € en début d'exercice.

Le montant des amortissements en fin d'exercice s'élève à 9 179 872 €, pour 8 299 616 € en début d'exercice.

La valeur nette des immobilisations en fin d'exercice s'élève à 9 565 159 €, pour 9 728 158 € en début d'exercice.

LA TRÉSORERIE

Le montant de la trésorerie au 31/12/2018 (Valeurs mobilières de placement + disponibilités - concours bancaires) s'élève à 4 604 994 €, dont 2 736 773 € à l'association en propre.

LES FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs en fin d'exercice s'élèvent à 6 664 012 €, contre 6 124 943 € en début d'exercice.

Le legs d'un appartement avenue de Flandre à Paris (dans le 19ème arrondissement) est à l'origine de cette augmentation, outre les autres variations des fonds associatifs (reprises de provisions règlementées, quotesparts de subventions virées au résultat, etc).

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le total des provisions pour risques et charges en fin d'exercice s'élève à 1 302 829 €, pour 1 138 930 € en début d'exercice.

Une provision pour charges de 650 081 € a été comptabilisée au titre de l'engagement de départ à la retraite du personnel en activité au 31/12/2018.

DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

Le montant brut des dettes au titre des emprunts à long terme souscrits auprès des établissements de crédit au 31/12/2018 s'élève à 5 632 046 €:

- 4 028 927 € correspondent aux emprunts levés auprès de la Caisse d'Epargne pour le financement des travaux de MANIN.
- 1 603 119 € correspondent aux emprunts souscrits auprès du Crédit Coopératifs en 2010 pour financer les travaux réalisés à MANOU.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Bénédicte DE LAVENNE

Secrétaire de « La Maison Maternelle »

Ce rapport d'activité a été rendu possible grâce à la contribution des équipes de la direction générale et des directions des établissements de l'Association. Ce document est une synthèse de leurs rapports d'activité respectifs. Il confirme un souci commun d'adaptation aux publics accompagnés et de recherche de qualité des actions menées.

L'ASSOCIATION

L'Association comptait 311 adhérents en 2017, dont 162 à jour de leur cotisation. Ils étaient 290 fin 2018, dont 144

à jour de leur cotisation.

L'ESAT

L'établissement a son effectif total, soit 42 ETP, représenté par 46 travailleurs dans les différents ateliers.

Cette équipe est composée de 37 hommes et 9 femmes. 8 sont à temps partiel.

54% des travailleurs ont entre 18 et 30 ans. Le plus jeune a 19 ans et la plus âgée 55 ans.

La majeure partie des usagers résident chez leurs parents, la seconde partie dans leur propre foyer et une minorité réside en famille d'accueil.

Seuls 8 travailleurs sont pleinement autonomes dans leur vie sociale.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'ensemble des professionnels de l'ESAT met en œuvre l'accompagnement personnalisé visant à travailler, entre autres, l'épanouissement de la personne, l'autonomie, l'insertion sociale, la vie relationnelle et l'évolution professionnelle.

Le projet personnalisé représente l'outil indispensable à la relation d'accompagnement du travailleur par les professionnels de l'ESAT. Adossé au contrat d'aide et de soutien par le travail en qualité d'avenant, il vient préciser les modalités d'accueil et d'accompagnement du travailleur. Celles-ci sont élaborées conjointement par le travailleur, son entourage et les professionnels de l'ESAT. Il met l'accent sur :

- Les besoins et attentes du travailleur,
- Les objectifs de travail,
- La formation.

Des activités de soutien en rapport avec l'activité professionnelle et développant l'autonomie sont proposées. Elles sont réalisées, d'une part, au quotidien par les moniteurs et monitrices d'atelier pendant les temps de travail et, d'autre part, par notre enseignante spécialisée ainsi que l'infirmière.

Une psychologue et un éducateur de l'IME animent

régulièrement un atelier théâtre et un atelier « paroles partagées ».

Dans le cadre de l'activité « Découvertes », deux sessions annuelles en extérieur sont programmées afin de permettre à notre public une ouverture sur l'art, la culture les loisirs.

La mise en place de stages dans d'autres ESAT ou en milieu ordinaire se poursuit afin de donner du sens au projet de la personne.

CONJONCTURE 2018

L'environnement partenarial de l'ESAT est mouvant, l'adaptation et la réactivité sont impératifs pour pouvoir répondre aux clients en termes de délais, de prix et de qualité et développer les partenaires.

2018 a vu le départ de Monsieur Vezard, Chef de service, ce qui a engendré des adaptations au niveau de l'accompagnement des travailleurs, du suivi commercial et du suivi qualité, ce qui a permis au nouveau chef de service, Monsieur Souty, d'arriver dans les meilleures conditions.

L'extension prévue de l'ESAT devient une nécessité au regard de productions croissantes et du besoin de stockage.

Le résultat de l'ESAT commercial est encore en augmentation : 90.248,52 euros pour 2018, à comparer à 86.673,67 euros pour 2017 et 64.296,87 euros pour 2016.

LES ATELIERS

ATELIER « SOUS-TRAITANCE ET CONDITIONNEMENT »

L'atelier « sous-traitance et conditionnement » a connu cette année encore un essor important. L'objectif est atteint en ce qui concerne la reconnaissance de véritables compétences, ce qui veut dire que les entreprises nous sollicitent pour notre savoir-faire plutôt que de nous solliciter pour des dépannages lors de leurs surplus de commandes. Ce qui explique l'augmentation du chiffre d'affaire et du résultat global de l'ESAT commercial.

Nous travaillons aussi avec l'entreprise MTS qui fabrique des aménagements de camions (pompiers, EDF, etc.), l'entreprise « Filter Sun » qui fabrique des stores et dont l'entreprise est située à La Loupe et un nouveau partenaire « Sub Bois » qui propose des déclinaisons variées d'aménagements en bois.

ATELIER « ENTRETIEN ESPACES-VERTS »

Cet atelier correspond à de réels besoins pour certains travailleurs pour lesquels le travail en intérieur est trop contraignant. Par ailleurs, ces mêmes personnes ont besoin d'un travail pour lequel il faut bouger sans cesse. Un poste statique ne convient pas. Les chantiers concernent de plus en plus d'entreprises ou de collectivités locales.

ATELIER « FABRICATION DE PALETTES DE TRANSPORT »

C'est un atelier qui prend de plus en plus d'ampleur. Les travailleurs de cet atelier ont acquis un réel « savoir-faire » qui permet un partenariat de qualité avec quelques enseignes.

ATELIER « MENUISERIE »

Cet atelier ne fonctionne pas en continu, il est complémentaire de l'atelier « Palettes ». Il permet de répondre à des demandes ponctuelles telles que la fabrication d'emballage en bois ou de coffres de transport ainsi qu'à des commandes de mobiliers d'extérieur.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le Conseil de la Vie Sociale fonctionne bien ; il se réunit trois fois par an. Il est bien inscrit dans la vie de l'ESAT ; les travailleurs préparent leurs demandes qu'ils transmettent au Président, qui a été élu parmi les travailleurs en situation de handicap. Cette instance permet l'amélioration des services offerts aux bénéficiaires en termes de confort et de services (fontaine à eaux chaudes et froides, distributeur de boissons et soupes, etc.). Mais, surtout, le CVS permet de travailler sur le quotidien et d'organiser l'adhésion à des mutuelles ou encore l'organisation des vacances.

PROJETS / PERSPECTIVES POUR 2019

La réalisation de l'extension de l'ESAT existant va permettre à l'établissement d'avoir un véritable atelier de fabrication aux normes actuelles en matière de sonorisation, de confort et de sécurité et de récupérer un espace de stockage.

Le remplacement complet des fenêtres de l'atelier de fabrication de palettes de transport va offrir un confort appréciable au niveau thermique et sonore. Les économies de chauffage réalisées permettront de lisser le surcoût lié à l'extension.

Des investissements financiers doivent se réaliser durant les années à venir tant par l'achat d'outils de production propres qu'en formant les acteurs de terrain à des pratiques adaptées au monde qui évolue.

L'année 2019 sera surtout centrée autour des travaux et de l'extension.

MAISON D'ENFANTS DE GLAYE

LA POPULATION ACCUEILLIE

Avant leur entrée à la M.E.C.S. de Glaye, ces enfants et adolescents ont fait l'objet, soit d'une ordonnance de placement judiciaire par le Juge des Enfants ou d'une mesure d'accueil provisoir e de l'ASE⁽¹⁾ relevant de son initiative ou de la demande des parents. Dans tous les cas, chaque décision de placement définit les modalités d'accueil et de séjour de l'enfant au sein de l'institution.

Au titre de cette mesure d'assistance éducative, l'établissement a pour mission d'accueillir et d'héberger des mineurs et des jeunes majeurs en difficultés sociales et/ou privées, de façon temporaire ou non, de soutien familial, dans le cadre des prérogatives de protection de l'enfance. Dans ce sens, la Maison d'Enfants de Glaye remplit une fonction de suppléance familiale à caractère éducatif et social, dont les professionnels définissent la population accueillie comme des enfants et adolescents « victimes de dysfonctionnements familiaux ». Ainsi, la mission de la M.E.C.S. de Glaye est d'assurer la prévention, la protection de ces derniers et le bon déroulement de

leur scolarité ou de leur formation professionnelle.

La population accueillie est soumise à un cadre et à un système de valeurs proposés différents des leurs.

Il en résulte une difficulté à accepter un niveau d'exigence et d'éducabilité de la part de la Maison d'Enfants de Glaye et de la vie en famille.

Les enfants présentent des difficultés scolaires massives, impliquant un accompagnement très soutenu et parfois en inadéquation avec une prise en charge quotidienne ne laissant pas la place à des activités plus ludiques ou à des entretiens personnalisés par exemple. Ils peuvent être confrontés à une absence d'interdits de l'inceste, à de la violence verbale et physique, en milieu familial. Il est constaté aussi un accroissement du nombre d'enfants ayant fait l'objet d'abus sexuels, avec leur problématique spécifique, de « double peine » par exemple (être à la fois victime et placé), ou encore d'enfants victimes de leurs propres actes de violence, s'accompagnant souvent de déni.

(1)Aide Sociale à l'Enfance

^{*} Centre d'Information et d'Orientation

De plus en plus d'enfants sont atteints de pathologies multiples :

- · Hyperactivité,
- Carences affectives et leurs conséquences ; situations abandonniques,
- Deuils,
- Carences antécédentes au placement, en matière de suivi médical,
- · Encoprésie,
- · Enurésie,
- Surcharge pondérale,
- Spécificité de la période de l'adolescence avec ses crises concomitantes : crises de spasmophilie, crises d'angoisse, mises en scène morbides...
- Absence de verbalisation en refus de se faire aider, entraînant des passages à l'acte : fugues, absorptions de liquides insolites.

L'ACTIVITÉ

Sur l'exercice 2018, 22 212 journées ont été réalisées, soit 312 journées de plus que le prévisionnel. Une activité équilibrée a été retrouvée suite à la réduction du taux d'occupation à 83,33% (60/72), c'est-à-dire un effectif constant de 60 jeunes, validée par le Conseil départemental de l'Orne.

Suite à la forte baisse de l'activité en 2017, nous avons fermé un groupe et réorganisé l'accompagnement éducatif sur cinq unités de vie.

L'effectif au 31/12/2018 était composé de 9 jeunes de l'Eure-et-Loir, 40 jeunes de la Sarthe, 4 jeunes de l'Orne, 3 jeunes de la DASES de Paris et 3 jeunes de la Mayenne. Il y a 17 filles et 15 garçons entre 6 et 16 ans.

Le désengagement de l'Aide Sociale à l'Enfance de l'Eure-

et-Loir se poursuit avec 8 jeunes sortis dans le courant de l'année, jeunes non remplacés.

Tous les enfants et adolescents sont inscrits dans un cursus scolaire ou d'apprentissage. Pour répondre aux projets et aux profils des jeunes qui nous sont confiés, la maison de GLAYE travaille avec de nombreux établissements scolaires, publics ou privés. Pour certains élèves, il est quelquefois nécessaire d'adapter les parcours afin d'éviter le décrochage scolaire. Cela passe par une convention établie entre la direction de l'établissement scolaire, le jeune et son représentant légal.

Les retours en famille sont organisés en fonction des décisions judiciaires concernant les enfants ou des contrats d'accueil provisoire, en lien avec les référents extérieurs (ASE et/ou A.E.M.O. pour les Départements de l'Eure-et-Loir, l'Orne, la Sarthe et de Paris).

Pour certains jeunes, les droits de visite et d'hébergement des parents ont été revus à la baisse, voire suspendus. En 2018, c'était le cas pour 37% des jeunes. Cela entraîne un effectif d'enfants important lors des week-ends et au moment des vacances scolaires. Il reste parfois jusqu'à 9 à 10 jeunes sur certaines unités de vie.

Peu de familles résident en proximité de Céton. Aussi les transports nécessitent-ils une organisation précise au regard du nombre important de jeunes accueillis mais également des distances à parcourir (parfois 260 km aller-retour). Pour quelques-uns des enfants dont les droits de visite et d'hébergement en famille ont été suspendus, des séjours sont proposés en famille d'accueil relais ou lieu de vie afin de leur permettre de s'extraire momentanément de la collectivité. Cela ne peut se faire que ponctuellement en raison des restrictions budgétaires.

MAISON D'ENFANTS DE MANIN

La Maison de Manin s'assigne comme objectifs de développer des actions et des projets favorisant leur épanouissement. Pour les enfants/adolescents, elle veille à la préservation et à la consolidation des liens parentaux et familiaux. Chaque enfant/adolescent doit avoir la possibilité dans ce cadre de révéler son potentiel.

LA POPULATION ACCUEILLIE

L'activité est légèrement inférieure à celle prévue par l'Autorité de tarification: 1,17% de moins.

Il y a eu 29 départs d'enfants durant l'année 2018. La moyenne des enfants accueillis a été de 53,48 (contre 54,15 en prévisionnel).

Le pourcentage d'enfants parisiens accueillis sur 2018 est de 78%.

La moyenne de séjour à la Maison de Manin s'élève à 718,07 jours ou 23,94 mois, soit presque 2 ans.

La Maison favorise L'accueil modulable, qui est une prestation qui permet à certains enfants d'être accueillis à temps partiel. Cette diversification des modes d'accueil voulue par la loi du 5 mars 2007 permet, soit de mieux préparer un retour en famille, soit de permettre des changements constructifs dans le rythme de l'accueil. Ce dispositif se met en place avec l'accord du référent de l'Aide Sociale à l'Enfance. Dans ce cas, les éducateurs de la Maison sont amenés à faire des visites au domicile de l'enfant.

Au 31/12/2018, en comparaison au 31/12/2017, les jeunes accueillis bénéficient de 570 jours de droit d'hébergement en moins. Parallèlement, il y a eu moins de jours d'hébergement en famille durant les vacances scolaires, soit 212 jours.

Les jours en colonie de vacances ont diminué, impliquant des frais de repas sur l'établissement.

Tous les enfants bénéficient d'un bilan annuel de santé avec une visite médicale à l'admission effectuée par un médecin du quartier en lien avec l'infirmière de l'établissement. Les enfants sont aussi vus de façon quasi systématique par un dentiste et un ophtalmologue, et selon leurs besoins, des suivis plus spécifiques peuvent être mis en place. Dans la mesure du possible, les parents sont sollicités pour venir aux rendez-vous.

Des honoraires ont été prévus dans le budget 2018 afin qu'un médecin puisse se déplacer à la Maison Manin. Cependant, cette possibilité n'a pas pu se mettre en place faute de médecin disponible. En revanche, une pédiatre serait d'accord pour organiser des consultations au sein de la Maison Manin mais ayant le statut de salariée, modalité qui n'a pas été retenue par la DASES lors de la dernière négociation budgétaire.

L'ACTIVITÉ

L'année 2018 est celle de la réorganisation de la Maison de Manin après 3 ans de travaux et des changements de poste.

Les axes de changement ont été les suivants :

- 1) Refonte des groupes pour réduire la très grande transversalité entre les âges :
 - Constitution du groupe « Yamakasi » de 11 enfants de 3 à 11 ans
 - Mise en place du groupe « Pass Ado » : enfants de 9 à 13 ans
 - Constitution d'un groupe « Tagada » composé de 13 enfants de 10 à 15 ans.
 - Mise en place du groupe « Phénix » : Groupe constitué d'enfants de 13 à 15 ans
 - Mise en place du groupe « O Sommet » : groupe de préparation à l'autonomie pour les 14 à 16 ans,
- 2) Rééquilibrage des compétences dans les équipes éducatives, harmonisation des plannings et réunions entre les groupes,
- 3) Mise en place de partenariats avec des associations et une autre MECS,
- 4) Définition de 14 actions à mener :
 - A ce jour, 4 ont déjà été réalisées : Création de la salle d'accueil des familles, réactualisation du projet d'établissement, mise en place des outils de la loi 2002-2 (projet personnalisé, contrat de séjour et tenue des dossiers des usagers) et mise en place des relevés de décision pour l'ensemble des réunions mises en place,
 - 4 sont en cours de réalisation : Participation des usagers, mise en place de conventions de partenariats, réalisation de l'évaluation interne et création d'un guide de fonctionnement avec procédures et fiches de poste.
 - 2 ont été refusées par la DASES : Création d'un poste de médecin spécialisé et création de places d'accueil en appartement,
 - 4 sont à mettre en œuvre : Soutien à la parentalité (atelier parents/enfants), mise en place d'un logiciel métier, mise en place des entretiens professionnels et mise en place de séjours de remobilisation pour les jeunes dans des situations de perte de repères et de décrochage.

PROJETS / PERSPECTIVES POUR 2019

- Poursuite de la dynamique de partenariats
- Renforcement du travail avec des bénévoles
- Réalisation de l'évaluation interne
- Mise en place de séjours de remobilisation pour les jeunes dans les situations de perte de repères et de décrochage.

L'IME DE MANOU

LA POPULATION ACCUEILLIE

L'I.M.E. a une capacité d'accueil de 66 places.

- 26 places de semi-internat;
- 40 places d'internat dont 10 places pour l'U.A.S. (pour des accueils réguliers ou de rupture), pour des enfants et adolescents, âgés de 6 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles psychiques.

Le nombre de journées réalisées, concernant les jeunes bénéficiaires d'une notification M.D.A., s'élève pour l'exercice 2018 à 10.664 dont 4.854 sur l'internat et 5.810 en semi-internat.

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par le fait que les parents sont de plus en plus nombreux à garder leurs enfants chez eux sur la totalité des vacances scolaires. Il faut rappeler à ce sujet que l'ARS demande que le fonctionnement de l'I.M.E. se rapproche au plus près de celui des institutions scolaires.

Cette année, deux jeunes ont bénéficié de 14 journées de prise en charge partagée ULIS/IME autour de la découverte d'ateliers de formation professionnelle.

Il y a eu 14 sorties définitives en cours d'année. Le nombre d'inscrits au 1er janvier 2018 s'élevait à 75.

Au cours de l'exercice, 6 jeunes ont été admis au sein de l'I.M.E., 3 sur la S.E.E.S., 1 sur la S.I.P.F.P. et 2 sur l'U.A.S. En fin d'année, ils étaient 67 à fréquenter les différentes sections de l'établissement.

S'agissant des jeunes dont la sortie a été prononcée au cours de l'année 2018, la durée moyenne de séjour était de 5,29 années.

L'accueil des plus de 20 ans, bénéficiaires de l'amendement CRETON, s'est traduit par 293 journées réalisées, dont 217 en internat.

Selon « l'enquête relative à la scolarisation dans les établissements médico-sociaux » portant sur la raison principale de l'accueil des 67 jeunes inscrits au 31 décembre 2018,58 présentent des troubles du psychisme, 5 des déficiences intellectuelles, 1 des troubles du langage, 1 autisme et autre TED, 1 polyhandicap et 1 d'autres troubles.

25 jeunes présentent, en plus du trouble principal, des troubles associés. Tous présentent des difficultés d'apprentissage et un retard scolaire, plus ou moins important. Cependant, tous bénéficient d'enseignements scolaires selon un rythme variant en fonction de leurs capacités, mais aussi de leur âge, étant donné qu'à partir de 14 ans, la formation préprofessionnelle alterne avec les apprentissages fondamentaux.

Le rapport PIVETEAU « Zéro situation sans solution » change le profil des jeunes accueillis, ce qui a une incidence certaine sur les troubles et les pathologies recensés dans l'institution.

De plus, 47% de jeunes bénéficient d'une mesure éducative et/ou judiciaire et certains sont placés au Centre Départemental de l'Enfance ou en famille d'accueil. Ceci explique, en partie, les troubles des jeunes ayant pour origine des carences éducatives et/ou affectives.

Sur le plan scolaire, les apprentissages fondamentaux se poursuivent dans le cadre de classes bien repérées par les jeunes et de « groupes classes » bien définis. Aujourd'hui, l'école est devenue une unité d'enseignement. Celleci s'inscrit dans une dynamique d'inclusions scolaires, chaque fois que c'est possible.

En revanche, les activités de décloisonnement, associant des professionnels de l'I.M.E., se développent, surtout à l'attention de jeunes en difficultés scolaires afin de répondre ou d'élargir leurs centres d'intérêt.

Différentes réalisations en interne, mais aussi en réponse à des sollicitations externes, ont été proposées aux jeunes comme supports pédagogiques à la formation professionnelle. Toutes participent à l'acquisition de connaissances, de savoir-faire mais aussi à la valorisation de chacun. Entre fabrication de jardinières ou encore de mobilier extérieur, les occasions n'ont pas manqué de mettre en application les apprentissages théoriques. L'atelier délocalisé sur l'E.S.A.T. de La Loupe permet aux jeunes de se confronter à la réalité du travail protégé et de se préparer à une éventuelle embauche.

La formation en C.F.A. concerne 3 jeunes.

Par ailleurs, les activités sportives prennent une large place dans le quotidien des jeunes de l'I.M.E. et sont très complémentaires des autres activités éducatives et pédagogiques. Certains jeunes obtiennent des titres et des médailles, ce qui optimise leurs parcours et leur bonne image de soi.

Les activités développées sur le secteur éducatif visent essentiellement l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, l'épanouissement personnel et le développement culturel. Les médiations sont multiples mais, au cours de l'année 2018, l'accent a été mis plus particulièrement sur les activités manuelles et artistiques.

Les sorties et les courts séjours extérieurs permettent parfois de vérifier les acquis, de travailler l'autonomie dans les transports, le repérage à partir d'un plan, la mise en pratique des règles de savoir-vivre... mais aussi de développer d'autres relations entre les jeunes et avec les adultes.

L'I.M.E. poursuit son engagement au titre d'établissement témoin sur le département, à s'inscrire dans une démarche de formation et de mise en œuvre autour des Compétences Psycho-Sociales (CPS) sur la demande de l'ARS et avec son appui.

L'activité d'un établissement s'évalue, également, par rapport à la situation des jeunes à la sortie de l'établissement. En 2018, sur les 14 jeunes ayant quitté l'I.M.E.:

- 1 est entré en foyer de vie
- 3 ont intégré un ESAT avec ou sans foyer d'hébergement
- 6 ont intégré un autre établissement spécialisé
- 2 sont retournés en famille.

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL « LA MAISON MATERNELLE »

MANIN, PARIS (75019)



L'année 2018 a été celle de la réorganisation pour la maison d'enfants Manin, celle-ci ayant été considérablement déstructurée par 3 ans de travaux en site occupé et par la vacance de postes administratifs et du poste de direction durant 6 mois en 2017.

Durant cette année, plusieurs évènements indésirables ont conduit la direction à prendre certaines mesures en terme de procédures de travail, et notamment la restructuration générale de l'établissement, qui a été engagée à partir du mois de mai.

LES CONSTATS ÉTABLIS :

- La très grande transversalité entre les âges pose des soucis dans l'accompagnement. Il convient de la réduire tout en la maintenant pour accueillir les fratries. La mixité dans les groupes n'est pas remise en cause.
- Les éducateurs spécialisés, les maîtres auxiliaires et

les auxiliaires éducatifs font le même travail sans pour autant avoir le même niveau de qualification ni la même rémunération. Par ailleurs, certaines équipes, en difficultés, sont composées de professionnels moins formés alors que d'autres équipes, qui fonctionnent bien, sont composées de professionnels tous formés. Il s'agit donc de rééquilibrer les compétences dans les équipes.

- Les enfants présents longtemps dans l'établissement n'opèrent pas de parcours dans l'établissement, quel que soit leur âge; il n'y a pas de rituel de passage lorsqu'ils grandissent.
- Afin de valoriser la place des agents de service, il conviendrait de leur donner un rôle plus important auprès des enfants pour renforcer l'accompagnement.
- Les plannings diffèrent en fonction des groupes d'accueil. Une harmonie est essentielle afin que l'organisation dans l'institution soit équitable et que des dynamiques transversales puissent se concrétiser.

LES CHANGEMENTS MIS EN PLACE:

Les fiches de postes

Elles ont été réactualisées en 2018 en lien avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP). Cette démarche a permis de redéfinir les places de chacun en fonction du poste et du diplôme dont il dispose.

Les agents de service

Les agents de service deviendront « assimilés maîtres ou maîtresses de maison » : ils mangeront avec les enfants le midi (sauf le mardi), assureront un lever à 2 levers par semaine et seront présents une fois par mois le mercredi sur une amplitude de 11 heures afin d'organiser des repas à thèmes notamment. Ils seront comme à ce jour sollicités au minimum 2 fois par an pour travailler en soirée lors des évènements festifs tels que la fête de l'été ou la fête de Noël.

Les plannings et les réunions

En lien avec les IRP, les plannings ont été harmonisé. De plus, les temps de réunion ont été réorganisés afin qu'ils soient fixes car les horaires changeaient chaque semaine auparavant. Enfin, les temps de réunions transversales pour la commission qualité et la commission des fêtes ont été mis en place durant la journée administrative des membres de ces commissions, journée administrative dégagée pour chaque éducateur spécialisé (2 fois par cycle de 5 semaines) et pour les moniteurs éducateurs (1 fois par cycle de 5 semaines) afin que le travail autour des références soit approfondi.

La démarche qualité

La gestion des divers évènements indésirables a mis en exergue le manque de cadre de travail pour les professionnels. Un travail sur des procédures a donc été réalisé en lien avec la commission qualité.

Ce travail a permis la mise en place d'un guide de fonctionnement comprenant les procédures à disposition de l'ensemble des salariés :

- Procédure détaillant le fonctionnement quant aux astreintes de la direction et aux conduites à tenir.
- Procédure détaillant le fonctionnement des réunions de suivi : ces réunions ont pour objet de faire un point «étape » ettrès pragmatique quant à l'accompagnement individuel d'un enfant en abordant les aspects liés à sa scolarité, ses suivis, les relations avec l'ASE et la famille.
- Procédure détaillant l'organisation quant à la gestion des ressources humaines : comment sont établis les évènements variables de paies, quand et comment faire les demandes de congés, la gestion des compteurs horaires...
- Constitution d'un dossier d'accueil des nouveaux salariés
- Procédure concernant le courrier et les outils de communication
- Procédure détaillant le fonctionnement quant aux

- admissions, à la signature du contrat de séjour ou du DIPC, et au projet personnalisé.
- Procédure détaillant la commande de travail pour les équipes éducatives en réunion éducative.
- Procédure détaillant les budgets prévus pour chaque groupe éducatif.

Parallèlement, le contrat de séjour et le Document individuel de Prise en charge (DIPC) ont été réactualisés.

Partenariats

Ce travail de réorganisation a été conduit avec une volonté parallèle de développer nos partenariats :

- En 2018, 3 actions menées par des bénévoles, via l'agence Béa, ont été mises en place.
- Une convention de partenariat a été conclue avec l'Institut de formation Montrouge-Neuilly Plaisance afin de développer l'accueil des stagiaires.
- Le plan de formation de la maison d'enfants Manin et celui de la MECS Clair Logis portent des actions communes nous permettant de financer plus de formations qu'avec notre budget BFA.
- Nous avons accueilli l'évènement de clôture du festival des solidarités du 19ème arrondissement, organisé par la Maison des associations.
- Nous avons contracté trois conventions de partenariats avec trois associations du territoire afin de concrétiser des projets de transfert, des projets de soutien scolaire...

FOCUS SUR LES GROUPES

Groupe TAGADA

L'année 2018 a été marquée par la constitution du groupe « TAGADA » composé de 13 enfants âgés de 10 à 15 ans. Ce groupe mixte accueillant 5 filles et 8 garçons, dont 7 enfants arrivés durant l'année scolaire 2018/2019, est accompagné par une équipe éducative composée de trois éducatrices spécialisées, un moniteur éducateur et une auxiliaire éducative.

Ces professionnels ont dû s'adapter pour répondre aux besoins spécifiques des enfants du groupe TAGADA.

En effet, un enfant en situation de handicap accueilli depuis plus de 10 ans au sein de la Maison d'enfants Manin a vu sa prise en charge en Institut Médico-Educatif interrompue sans aucune orientation. Les professionnels ont alors mis en place des actions éducatives et thérapeutiques adaptées à ses besoins et ont débuté un projet de recherche d'établissements pouvant recevoir ce jeune de 15 ans.

D'autre part, dès la rentrée de septembre 2018, les éducateurs et l'équipe de direction ont eu à faire face à des problèmes de décrochage scolaire, notamment avec une jeune fille de 13 ans.

Refusant catégoriquement de se rendre au collège, nous avons fait le choix de comprendre ce qui n'allait pas en dialoguant avec l'enfant plutôt que de le sanctionner.

Nous avons alors sollicité des partenaires : CIO, JCLT, collège, pour construire avec l'enfant un projet évitant de la maintenir loin de l'école et d'entretenir le décrochage. Un des objectifs était de faire revenir l'enfant dans une dynamique d'apprentissage.

En partenariat avec le collège, nous avons pu inscrire la jeune fille dans un dispositif relais qui lui a permis de se « raccrocher ».

Groupe Ô-Sommet

Deux éducatrices spécialisées, deux éducateurs spécialisés et un auxiliaire éducatif accompagnent 8 enfants de 14 à 16 ans au sein du groupe « Ô-Sommet ».

L'année 2018 a été soulignée par la création d'un projet spécifique se traduisant par un accompagnement avec comme axe de travail principal : la préparation à l'autonomie.

Il s'agit d'apporter aux jeunes qui ne peuvent bénéficier d'un soutien familial une préparation à la semiautonomie et à la vie en appartement. Dans une perspective d'autonomie, le jeune est responsabilisé et sensibilisé aux besoins et exigences de la vie quotidienne.

Pour la majorité des enfants accueillis sur le groupe « Ô-Sommet » l'échéance est courte (environ 1 an), les moyens et objectifs mis en place doivent être précis et efficaces.

C'est dans cet objectif que l'équipe éducative et l'équipe de direction ont développé leur réseau de partenaires encourageant l'orientation vers d'autres structures.

4 enfants ont été ainsi orientés : 3 en appartement semiautonomie et 1 retour en famille.

Equipe des surveillants de nuit

Durant l'année 2018, plusieurs mesures ont permis de développer le professionnalisme dans l'équipe des surveillants de nuit composée de 6 professionnels.

La formalisation d'une nouvelle procédure de nuit a apporté une organisation détaillée dans le travail des professionnels intervenant la nuit.

De plus, l'embauche d'une surveillante de nuit marque la volonté de la direction de constituer une équipe de femmes et d'hommes compétents.

Groupe Phénix

Le groupe Phénix s'est composé d'adolescents de 13 à 15 ans en mixité. A la rentrée de septembre, la totalité des jeunes étaient en âge de 3ème. La plupart des jeunes étaient déjà accueillis sur l'établissement avant la restructuration. Cette année 2018a été consacré à la mise en place de partenariat afin que les jeunes qui le souhaitent aillent en prépa professionnelle.

Groupe Pass ado

Ce groupe accueille 13 pré-adolescents âgés de 9 à 13 ans. Nous avons accueilli la jeune M. en septembre 2018. Ayant un parcours chaotique où beaucoup de prises en charge avaient échoué, cette jeune fille a rapidement montré des comportements violents et a considérablement mis à mal le groupe et l'équipe éducative.

Dans ce cadre, grâce aux écrits et à la mobilisation des éducateurs, nous avons pu obtenir le financement d'un professionnel en renfort, afin d'apaiser le groupe mais surtout d'être en individuel avec la jeune et de commencer à construire une relation éducative plus sereine.

Groupe Yamakasi

Ce groupe accueille 11 enfants âgés de 3 à 11 ans. La dynamique de ce groupe a été relativement compliquée à mettre en place, car 4 enfants relevant d'une notification MDPH y étaient accueillis et, pour certains, dans le cadre d'un premier placement. L'équipe a dû se mobiliser pour s'adapter aux besoins spécifiques de chacun. Les échanges ont été multipliés avec les lieux de soins, les ASE, l'enseignante référente de secteur afin de construire et d'adapter la scolarisation de ces enfants.

LES ÉVÈNEMENTS

L'année 2018 a été également l'occasion de partager des moments festifs.

Halloween:



La fête d'Halloween est organisée avec l'agence Béa qui invite des bénévoles afin d'organiser des ateliers pour les enfants accueillis et de partager un repas.

La fête de Noël



La fête de Noël a réuni les enfants, les professionnels mais également les bénévoles du Léo's club et du Lion's club. En effet, ces clubs financent et distribuent les cadeaux de Noël aux enfants accueillis. Cette année, c'est notre Mère-Noël bénévole qui a assumé cette importante responsabilité. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir des artistes venus faire un photo call avec les enfants.

Le festival des solidarités



Le Festival des Solidarités se déroule début décembre dans l'ensemble du 19ème arrondissement. C'est l'occasion de mettre en lumière les actions associatives de ce territoire. Cette année, la maison d'enfants Manin a accueilli la clôture de cet évènement avec un concert de percussions mais également un défilé de mode.

La fête de l'été

La fête de l'été et des familles est un moment convivial où sont invités les enfants accueillis, leurs familles, leurs copains mais également les professionnels et leur famille.





MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL DE GLAYE

CHÂTEAU DE GLAYE, CETON (61-ORNE)



L'ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Sur l'exercice 2018, nous avons réalisé 22 212 journées, soit 312 journées de plus que le prévisionnel, après une année 2017 difficile, nous avons retrouvé une activité équilibrée. Nous avons obtenu du Conseil Départemental de l'Orne l'autorisation de réduire le taux d'occupation à 83.33% (60/72), c'est-à-dire un effectif constant de 60 jeunes.



LA SCOLARITÉ

Tous les jeunes sont inscrits dans un cursus scolaire et/ou pré-professionnel. Nous travaillons avec de nombreux établissements scolaires publics et privés afin de répondre au mieux à leurs projets. Pour certains élèves, il est quelquefois nécessaire d'adapter les parcours afin d'éviter le décrochage scolaire. Cela passe par une convention établie entre la direction de l'établissement scolaire, le jeune et son représentant légal.

Cette année, 13 jeunes ont obtenu un diplôme.

DES ATELIERS

Au cours de l'année plusieurs ateliers ont été mis en place, certains animés par des intervenants extérieurs associés au personnel de la MECS.

La sophrologie avec plusieurs séances réparties sur l'année, elle a mobilisée une douzaines de jeunes qui se sont vraiment investis dans cette démarche.

L'estime de soi au travers d'un atelier esthétique en direction des garçons et des filles, un travail autour du soin du visage avec une participation assidue des jeunes et notamment des garçons.

En relation avec ces ateliers des groupes de paroles ont permis aux jeunes de s'exprimer sur leur ressenti.

LES VACANCES

Plusieurs séjours ont permis aux jeunes de sortir du quotidien de l'institution et de prendre un « bol d'air », que ce soit à la campagne, au bord de la mer ou à la montagne. Ce sont des temps forts de la vie en institution. Ils permettent aux uns et aux autres de partager des activités, des centres d'intérêt, de faire des rencontres qui vont fédérer le groupe et créer du lien entre les individus.

Malheureusement, ces séjours sont de plus en plus compliqués à organiser en raison des restrictions budgétaires.

LES SÉJOURS EN FAMILLE RELAIS

Nous faisons le constat que les week-ends sont des temps forts avec aujourd'hui des effectifs importants. Les week-ends, les éducateurs se retrouvent seuls sur leur groupe respectif. Le nombre d'éducateurs et le respect des amplitudes horaires ne nous permettent pas de fonctionner autrement.

Aussi, un éducateur encadrant 9/10 jeunes ne peut pas accompagner seul le groupe sur une activité à l'extérieur de la structure. D'une part, pour des raisons de sécurité (certains jeunes présentent des troubles du comportement importants et peuvent avoir des réactions imprévisibles), d'autre part pour des raisons de transport (un éducateur seul ne peut pas véhiculer plus de 8 jeunes) d'où, l'importance d'avoir un encadrement adapté.

Face à ce constat, nous réfléchissons à la manière de réorganiser et renforcer ces temps d'encadrement afin de permettre à ces jeunes de vivre les week-ends comme des moments de détente. Sortir de l'institution leur permet de souffler du poids de la vie en collectivité et d'apaiser les tensions. Il est donc important de maintenir des encadrements éducatifs adéquats.

DES NOUVELLES DES ANCIENS RÉSIDENTS

Très régulièrement, des jeunes qui ont été placés à la MECS de Glaye reviennent quelques années plus tard nous rendre visite, c'est l'occasion de se remémorer quelques anecdotes du temps de leur prise en charge. On sent beaucoup de nostalgie dans leurs propos.

Ce sont des moments d'échange très intéressants et souvent valorisants pour les professionnels qui peuvent constater l'importance et l'impact de leur action éducative auprès de ces jeunes. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ce ne sont pas les situations les plus simples qui reviennent nous voir, ils disent souvent « heureusement que je suis passé par Glaye, vous m'avez bien aidé, j'ai compris ensuite l'importance de ce que vous me disiez et cela m'a servi. »





INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF « LE NID DES BOIS »

MANOU (28-EURE-ET-LOIR)



En cette année 2018, l'IME a accueilli en moyenne 73 enfants à temps complet pour certains et à temps partiel pour d'autres. La capacité de l'établissement est de 66 places, notre moyenne de fréquentation s'est stabilisée autour de 67 places. L'agrément prévoit 40 places en demi-pensionnaire et en ambulatoire et 30 places en interne. Afin d'être au plus près de ce que nous demande l'ARS (l'Agence Régionale de la Santé), nous diminuons chaque année les places d'internat afin de redéployer les moyens d'accompagnement sur l'externat, ce qui permettra d'accueillir plus d'enfants. En effet, le constat a été fait qu'il y avait des enfants en situation de handicap sur le département pour lesquels il n'y avait pas de places en IME. Un établissement tel que celui de Manou n'a pas pour vocation d'être un internat de placement comme les Maison d'Enfants de Glaye ou de Manin. Il faut savoir que les IME, les ESAT ainsi que l'ensemble des établissements Médico-Sociaux sont financés par la Sécurité Sociale via l'ARS, alors que la Protection de l'Enfance est financée par le Conseil Départemental. A Manou nous accueillons des enfants en journée qui sont hébergés auprès d'une famille d'accueil. Ces enfants bénéficient donc d'un double financement, Sécurité Sociale, en journée à l'IME et Protection de l'Enfance sur le reste du temps.

Il existe une véritable interrogation sur le devenir des internats dans les établissements tel que le nôtre. La conjoncture législative oriente le travail social et médicosocial vers la désinstitutionalisation. En ce qui nous concerne, l'ARS a un rôle central du fait qu'elle impulse une politique d'accompagnement basée sur l'inclusion. En septembre 2019, l'IME de Manou se transformera en DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif) de Manou.

Cette politique vise à améliorer la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap notamment par le renforcement de la coopération des acteurs qui interviennent auprès de l'élève et un meilleur accompagnement des familles. En bref, chaque enfant devra être inscrit dans son école de secteur correspondant à son habitation habituelle, qu'il soit dans sa propre famille ou en famille d'accueil. Sur le prochain rapport d'activité, le passage d'IME en DAME fera l'objet d'un développement dans le Rapport d'activité 2019.

Cette année 2018 a été riche en activités sportives même, si cette année, l'IME n'a pas eu de trophée comme en 2017.

Le cirque a tenu une place importante à l'IME. Des représentations ont eu lieu au sein même de l'établissement mais aussi à l'extérieur. Une représentation a eu lieu au Château des Vaux, près de La Loupe. Le Château des Vaux est une Maison d'Enfants à Caractère Social et un établissement scolaire privé du primaire au Lycée. Il fait partie de la fondation des orphelins Apprentis d'Auteuil.

Le 20 juin, une partie de l'IME est allée voir ce spectacle

préparé par une enseignante et un animateur « Cirque ». Les enfants participants ont répété et mis au point leurs numéros basés sur le thème de la saga « Star Wars » durant toute l'année scolaire. Nous avons tous été surpris par la qualité et la fluidité du spectacle, qui a emporté un large public composé d'enfants, d'adolescents, salariés de l'IME et du Château des Vaux. Des applaudissements nourris et répétés ont été la plus belle des récompenses pour nos artistes en herbe. C'est vraiment un moment très agréable qui nous a été offert lors de cette occasion. Cette année encore les adolescents en section « Entretien des espaces verts » ont réalisé de véritables chefs d'œuvre sur le parc. Au-delà de son entretien en partage avec l'ESAT de La Loupe, qui s'occupe des parties plus compliquées et de l'entretien annuel, les élèves ont aussi créé un jardin potager. Au retour des vacances

d'été, ils ont pu récolter des tomates, des courgettes, des aubergines ou encore des concombres.

Enfin, l'IME poursuit son engagement, au titre d'établissement témoin sur le département, à s'inscrire dans une démarche de formation et de mise en œuvre autour des Compétences Psycho-Sociales (CPS) sur la demande de l'ARS et avec son appui. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : «Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement.».



ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL - ESAT « LES ATELIERS DES PORTES DU PERCHE »

LA LOUPE (28-EURE-ET-LOIR)



Les ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) sont des établissements permettant aux personnes en situation de handicap d'être accompagnées dans leur projet, de développer des compétences et des potentiels via le travail. L'objectif est de permettre aux personnes de l'établissement qui le souhaitent de pouvoir intégrer le milieu ordinaire de l'entreprise en facilitant leur insertion sociale et professionnelle vers un emploi durable chaque fois que c'est possible.

Mais avant de réaliser un projet d'orientation en milieu ordinaire, il existe une étape nommée « Mise à disposition » qui permet d'immerger le travailleur en situation de handicap et d'évaluer sa capacité à tenir un emploi hors de l'ESAT.

La mise à disposition en milieu ordinaire de travail a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Celle-ci peut intervenir auprès de toute entreprise mais aussi auprès des collectivités, d'établissements publics, d'associations, de toute autre personne morale de droit public ou privé et de toute personne physique.

La mise à disposition n'est possible qu'avec l'accord préalable de l'usager. Elle nécessite alors la conclusion d'un contrat écrit entre l'ESAT et la personne physique ou morale. Celui-ci mentionne notamment les rôles respectifs de l'ESAT et de l'entreprise d'accueil. La mise à disposition est d'une durée maximale de deux ans mais peut être prolongée par la MDA (Maison de l'Autonomie) sur demande du directeur de l'ESAT accueillant l'usager. Pendant cette période, la personne handicapée reste juridiquement rattaché à l'ESAT. Elle n'est pas soumise aux dispositions générales du droit du travail et

continue de bénéficier des actions de soutien de l'ESAT. L'entreprise d'accueil paie à l'ESAT le prix coutant de la mise à disposition à savoir la rémunération garantie et les autres charges générées par la mise à disposition.

A ce jour, nous avons deux travailleurs dans cette situation. L'un est mis à disposition au sein du service communal d'une ville moyenne de l'Eure-et-Loir. Il y avait effectué deux stages de 2 semaines qui ont amené la mairie à nous faire la proposition d'une mise à disposition. L'autre est dans la même configuration au sein d'un service communal d'une ville de l'Eure-et-Loir également. Les deux travaillent dans la ville où ils habitent.

A ce propos, nous avons constaté que les municipalités avaient du mal à recruter certains métiers tels qu'agent d'entretien ou encore agent d'entretien de la voirie et des espaces verts. Ces postes semblent peu attractifs, les salaires sont bas et le gel des points ne favorise pas les candidatures. Les municipalités ont donc recours soit à des agents intérimaires ou encore à des travailleurs en situation de handicap.

Les objectifs concernant les deux travailleurs de l'ESAT sont de les mettre en situation et d'évaluer si leurs embauches seront possibles par la suite.

Les ateliers de l'ESAT fonctionnent bien. L'ESAT réalise un chiffre d'affaire en constante évolution. Bien entendu, tout est mis en œuvre pour que les travailleurs soient dans un confort de travail optimum. C'est le rapport du coût et de la qualité de nos prestations qui font que le chiffre d'affaire augmente. Il n'y a pas plus d'heures de travail ni plus de pénibilité.

ATELIER DES ESPACES VERTS:

L'entretien des espaces verts est en transformation. En effet, de plus en plus d'entreprises nous demandent des contrats annuels d'entretien. Cela nous permet de mieux organiser et planifier le travail à l'année. Par ailleurs, la proximité entre les travailleurs en situation de handicap et les salariés et responsables des entreprises ordinaires favorise l'inclusion et peut parfois conduire à des possibilités de stages ou, mieux encore, à une mise à disposition en vue d'une embauche ultérieure..

ATELIER FABRICATION DE PALETTES:

Cet atelier réalise aujourd'hui environ 300 à 400 palettes par jour. Ce chiffre est impressionnant sachant que l'atelier n'a aucune machine automatique, tout est fait à la main et l'assemblage est réalisé avec des cloueuses à air comprimé. Cet atelier a nécessité peu d'investissements à sa création en 2014. Aujourd'hui, il offre un travail adapté qui valorise les travailleurs. Depuis 2014 cette activité n'a cessé de croître et représente une bonne part du chiffre d'affaires de l'ESAT. Alignés sur les prix du marché, les points forts de l'Esat se trouvent dans la fabrication de palettes et de caisses de transport surmesure ainsi que la disponibilité d'un stock important permettant de répondre aux demandes urgentes. Tous ces points ont permis de fidéliser nos clients tels que SPE, grande société française de palettes ou encore Madre Perla entreprise italienne de salle de bains.

ATELIER CONDITIONNEMENT ET SOUS-TRAITANCE :

Cet atelier réalise une activité constante avec 2 principaux partenaires :

- Les manufactures du château du groupe Mousquetaire, pour qui nous préparons la mise en sachet des produits de bricolage. Nous réalisons aussi l'étiquetage et la préparation de boîtes à outils. Les travailleurs sont fiers de montrer leur travail lors de visites en famille dans les Bricomarché.
- MTS est une société qui conçoit, fabrique et distribue des gammes complètes de galeries et d'accessoires de portage pour véhicules utilitaires pour les pompiers, EDF ou encore la gendarmerie, etc. Pour garder ce partenaire, nous avons mis en place des procédures d'évaluation de la qualité. Leur confiance nous est renouvelée chaque année.

Nous réalisons également des travaux de sous-traitance pour des petites entreprises locales.

ATELIER SELF ET ENTRETIEN DES LOCAUX:

Cet atelier compte 2 travailleurs en situation de handicap, un homme et une femme. Cet atelier n'a pas de vocation à être rentable. Il a une fonction de service afin de satisfaire aux exigences d'hygiène et d'entretien des locaux ainsi que la préparation du self pour les repas du midi.

L'extension de l'ESAT va permettre une nouvelle répartition interne des ateliers qui va optimiser le confort de travail des travailleurs. Les travaux avancent bien au grand plaisir des usagers qui voient dans cette situation une vraie prise en compte de leurs outil et conditions de travail. C'est pour eux un véritable évènement.



